Editorial

Avec ce numéro 46 se termine, pour Foën Izella, l'année 2015. Nos lecteurs auront noté que ce dernier bulletin est nettement moins épais que les deux précédents, qui faisaient 90 et 88 pages. Soucieux de maintenir le montant de l'adhésion annuelle à 15 €, nous avons décidé de limiter la pagination à une soixantaine de pages. Cette formule aura aussi l'avantage de représenter un peu moins de travail pour notre petite équipe de bénévoles, qui recherche, rédige, compose et numérise, assemble et relie...

Notre crainte pour l'avenir n'est pas le manque de lecteurs, mais bien le manque de rédacteurs et donc ...le manque d'articles ! Aussi renouvelons-nous notre appel envers nos adhérents et sympathisants : En nous communiquant des documents, des témoignages, des sujets, des articles, ils contribueraient activement à la pérennité de notre publication et donc de l'association.

Sachez que nous mettons tout en œuvre pour poursuivre notre but, à savoir porter à tous, la connaissance de l'histoire du pays fouesnantais.

Je vous souhaite, et le conseil avec moi, une bonne et heureuse année 2016. Rendez-vous en mars 2016 pour l'Assemblée Générale.

Bonne Lecture…

Le Président, Jean René Canévet

Sommaire

Articles :

- Les moulins de Saint-Evarzec
- Le pardon des chevaux à Clohars-Fouesnant
- Terra Iagu
- Août 44 d'après F.Boëssé
- 1915, le financement de la guerre
- 1915, Clohars Fouesnant
- Les aviateurs anglais abattus
- 1915, la journée du Finistère

Le courrier des lecteurs :

-Annick Morvan
-Jean-Paul Chapel

Foën Izella :

Responsable de la publication : J-René Canévet
jrcanevet@hotmail.com
Comité de rédaction : le CA
Maquette : Christine Ditière
Secrétariat : Yvonne Nicolas
02.98.57.22.73

Site : www.foenizella.com

ISSN : 1165-3000
Dépôt légal Décembre 2015

Reproduction interdite sans autorisation et mention spéciale d'origine
Tous droits réservés

Les moulins de saint Evarzec

Pierre Carrié

La commune a possédé quatre moulins. Du nord au sud : celui du Dréau, celui du Mur, celui du Moustoir et celui du Moulin-Blanc. Ces quatre moulins sont des moulins à eau. La probabilité de moulins à vent sur la commune est très faible : les cours d'eau sont suffisants et des retenues permettent de contrôler le flux nécessaire à un fonctionnement régulier.
Ces moulins ont relevé, à une époque ancienne, de propriétés seigneuriales. Celui du Dréau porte sur la carte de Cassini (environ 1780) le nom de Moulin du Treff, nom qui le rattache à la motte féodale aujourd'hui disparue et à la seigneurie du Treff. Ceux du Mur et du Moulin-Blanc dépendaient des seigneurs du Mur et celui du Moustoir ceux du manoir proche.
Les étangs liés à ces aménagements étaient très poissonneux et alimentaient la table des propriétaires. Chaque château, chaque manoir un peu important, chaque monastère possédait une de ces réserves de poissons. Si le Dréau ne possédait pas d'étang, on peut être certains que les saumons, autrefois abondants sur le Jet, arrivaient en grand nombre sur la table des meuniers.
Le moulin du Moustoir a disparu sous les ronces. Le moulin du Dréau est un peu oublié. Seuls Jean Ollivier, dernier meunier du Moulin-Blanc et Claude Gloanec, un des fils du meunier du Moulin du Mur, ont gardé la mémoire de la vie de ces anciens travailleurs.

Le moulin blanc

L'habitation est encadrée à gauche par l'atelier et à droite par un bâtiment annexe.
Le déversoir est à gauche, au-delà de l'atelier et du petit hangar.

La carte de Cassini (environ 1750)

Le moulin figure sur la carte de Cassini mais sa localisation est médiocre. Il n'y est pas nommé mais au-dessus on peut lire : "Grillon-ar-Veil". On peut rapprocher le nom de ce lieu-dit de celui de Créac'h-Veil, mal orthographié par un cartographe qui n'était sans doute que francophone !

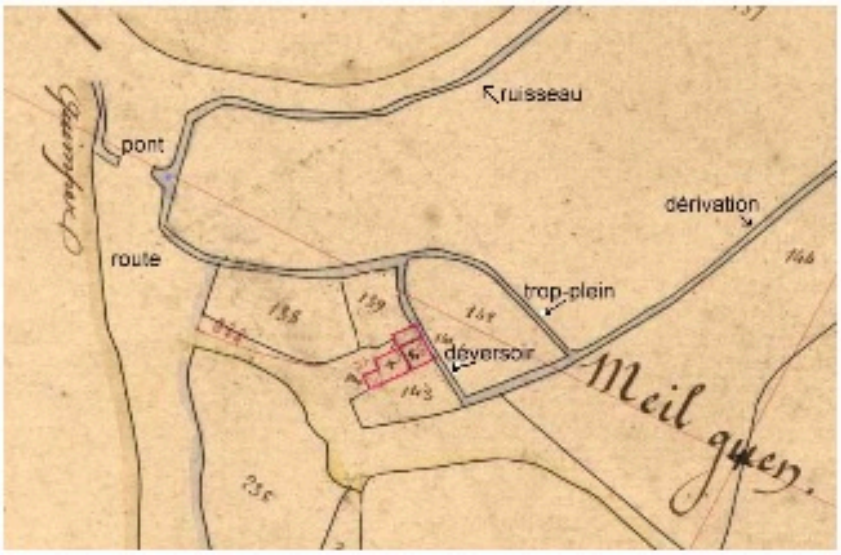

Le cadastre de 1840

Le cadastre de 1840 montre une longère avec une situation conforme à celle d'aujourd'hui.

Le moulin se présente avec une annexe en façade. Dans sa continuité, se trouve le logement avec un décrochement. Le plan montre bien le ruisseau, la dérivation et le "trop plein" avant l'arrivée au déversoir.

Le logement a été reconstruit en 1891 et le moulin en 1939 sur le soubassement des anciens murs. Une fenêtre moulurée a été réutilisée et la façade aligne des pierres de taille qui proviennent sans doute du bâtiment d'origine. Cette reconstruction a permis de créer, à l'arrière, un accès direct à l'étage : les sacs de grain sont alors déchargés au niveau des trémies qui alimentaient les meules.

Dans la cour, juste devant l'habitation, existe une petite fontaine : il faut descendre quatre marches pour y puiser l'eau. Les femmes des *penntis* de la côte de Créac'h-Veil y venaient avec leur cruche ou leurs seaux.

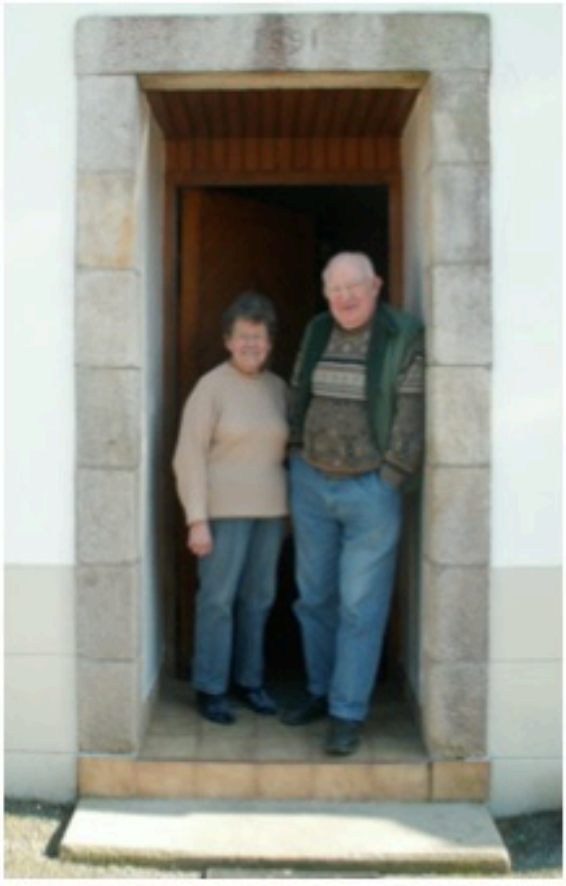

Jean Ollivier dit Jean "Veil" et son épouse Monique (mars 2009)

Jean Ollivier est plus connu sous le nom de Jean Veil, le *Jean-du- Moulin*. Né en 1935, il est aujourd'hui à la retraite.

"Le moulin est dans la famille depuis au moins mon grand-père Yves. Avant, je ne sais pas : je sais que, avant, une fille d'ici s'est mariée avec un meunier du Mur ce qui a donné au Moulin-blanc un droit d'eau permanent. C'est un texte de Napoléon qui le dit. Quand nous avions besoin d'eau, on pouvait aller au Mur et ouvrir les vannes. Pas vider l'étang bien sûr, juste prendre l'eau qu'il nous fallait. Mon grand-père Yves avait eu quatre garçons et quatre filles : deux garçons, Jean-Louis et Yvon, ont été tués à la guerre de 1914-1918. Mon père, Jean, le quatrième, né en 1902, est devenu meunier et Laurent a pris la ferme de Kerambesq dont mon grand-père était propriétaire.

Mon père s'est marié en 1929 avec Anna Le Tyrant et je suis né en 1935. J'étais fils unique.

Pendant la guerre, en 1943, mon père est mort. Ma mère a géré le moulin. A la libération, en 1945, Jean Le Tyrant, un des ses frères qui avait été prisonnier, est venu travailler avec elle.

Moi, j'ai quitté l'école à 14 ans et je suis venu travailler avec eux."

Jean Ollivier se souvient avoir vu fonctionner deux moulins dans le local, côte à côte, actionnés par deux roues à aubes. La dernière qu'il a vu refaire une fois avait 4 mètres de diamètre. Ses flancs étaient en sapin des Vosges et les pales étaient en chêne. L'axe en bois, toujours en place, mesure 60 cm de diamètre. Les engrenages sont aussi en bois, cerclés de fonte.

Les meules de 1,50 m de diamètre et de 40 cm d'épaisseur - quand elles étaient neuves ! étaient en pierres meulières, du silex noyé dans du ciment : il fallait les "piquer" tous les quinze jours pour leur donner du mordant. La meule supérieure était relevée verticalement à l'aide d'un palan ; la meule dormante, celle de dessous, restait en place.

Pendant trois heures, le meunier, armé d'un petit marteau en forme de navette, rendait abrasive la surface des deux meules que le frottement avait polie.

Il utilisait deux types de marteau : l'un avait le tranchant parallèle au manche, comme pour une hache, et l'autre avait ce tranchant perpendiculaire, comme pour une herminette. C'est le forgeron qui les affûtait régulièrement. Le moulin pouvait broyer 4 ou 5 sacs de 50 kg de grain à l'heure.

"Il y avait toujours deux ou trois commis au moulin. Je me souviens de Alain Guillou, père d'André, qui est resté dix-huit ans et de Jean Furic, et de Corentin Guillou et de Primel Rocuet.

Le meunier s'occupait du moulin, de la mouture. Les commis ravitaillaient le moulin : ils partaient matin et après-midi, avec un cheval et une charrette chargée de farine à l'aller et de grain au retour. 4 heures de tournée chaque matin et souvent plus l'après-midi.

Nos moulins faisaient de la farine pour l'alimentation du bétail. Pas pour le pain : la farine panifiable était produite dans des minoteries industrielles. Le commis chargeait des sacs de grain dans les fermes de nos clients, les transportaient au moulin, et rapportaient la farine correspondante, et rechargeaient du grain.

Des tournées régulières chaque semaine, quelquefois deux. C'était du seigle, de l'orge ou de l'avoine. On a moulu aussi un peu de blé-noir pour les crêpes. Notre clientèle était de la commune mais encore d'Ergué-Armel, de Pleuven et de Fouesnant, jusqu'à Sainte-Anne. Les chevaux, il fallait les ferrer tous les quinze jours, chez le forgeron au bourg. On en avait trois. Et aussi des vaches et des cochons.

Pour se faire payer, il y avait deux solutions. Tout d'abord, on considérait qu'il y avait une perte de un kilo pour un sac de 50. Donc, les fermiers chargeaient leurs sacs à 51 kg et on leur rendait un sac de 50 kg de farine. C'était pesé à la ferme. Ceux-là payaient à la tâche, tant par sac. Dans les grandes fermes, on ne payait pas : les sacs étaient chargés à 56 kg ; comme on rendait 50 kg de farine, il nous restait 5 kg de grain ou de farine pour payer notre travail. On les vendait ou on nourrissait nos cochons avec.

Notre premier camion, on l'a acheté en 1958. A partir de là tout a changé.

L'armée et la guerre en Afrique du Nord m'ont tenu éloigné du Moulin pendant deux ans. C'est Jean Stéphan qui m'a remplacé.

L'électricité a apporté le grand chambardement. Au Moulin-blanc on la connaissait : pendant la guerre, la roue permettait de faire tourner une dynamo qui alimentait des accumulateurs. Mais c'était uniquement pour l'éclairage : dix-sept ampoules étaient branchées sur ces batteries.

En été, il pouvait arriver que le niveau de l'étang baisse de plus de 1,50 mètre : il fallait alors arrêter le travail. En 1950, le Moulin-blanc s'est équipé d'un moteur Diésel qui permettait de faire tourner un petit moulin quand le débit de l'eau était trop faible.

Mais l'électrification de la commune a occasionné d'importantes mutations. Les cultivateurs se sont, l'un après l'autre, équipés de broyeurs électriques individuels. Jean Ollivier a acheté un premier broyeur électrique en 1970 puis un second en 1976 quand le moulin du Mur a cessé son activité. Ce broyeur pouvait moudre deux tonnes de grain à l'heure ! Parallèlement, Jean s'est tourné de plus en plus vers la vente d'aliments d'origine industrielle pour le bétail. Il travaillait seul et couvrait un secteur qui va de l'Odet à l'Aven.

A 60 ans, en 1995, Jean Ollivier a pris sa retraite. Le poids de milliers de sacs de grain et de farine pèse sur ses articulations.

Depuis, le moulin ne tourne plus et la roue a disparu. Mais l'ensemble, jardin, maisons, ruisseau, offre à chaque passant, à la porte du bourg, une image exemplaire d'un cadre rural simple parfaitement mis en valeur.

Le Moulin du Mur

Les derniers meuniers du moulin du Mur ont appartenu à la famille Gloanec. Avant eux, c'était une famille Cornec qui transformait les grains en farine et encore avant une famille Laurent. Et d'autres avant. Car le moulin est ancien. Il dépendait du château du Mur, disparu depuis longtemps et qui était déjà en ruines vers 1750, d'après sa représentation **sur la carte de Cassini.**

Sur l'extrait de la carte de Cassini, ci-dessus, et ci-contre coloriée, on voit la représentation du moulin du Mur (ici en vert), de l'étang (ici en bleu) et du château (ici en rouge). Il est représenté penché ce qui signifie qu'il est en ruine.

En 1730, le propriétaire de la seigneurie du Mur, dans un descriptif des biens daté du 22 avril, écrivait :

"... en premier, le manoir et métairie du Mur... le moulin Roux de ladite Seigneurie avec sa chaussée et son étang...

" Le grand bois taillis joignant les ruines du vieux château et manoir du Mur, régnant du côté du midi le long de l'étang dudit moulin et le petit taillis joignant les ruines du vieux colombier de la Seigneurie et aussi régnant du côté du nord le long dudit étang contenant ensemble le fond cent cinquante et cinq journaux estimé la coupe de neuf ans en neuf ans la somme de douze cent livres.

"... le moulin Blanc de la Seigneurie au nord et proche le bourg ..."

(En réalité, le moulin blanc est au sud-ouest du Mur.)

Le Moulin-Blanc a conservé son nom mais le Moulin Roux est devenu Moulin du Mur.

En 1791, les deux moulins du Mur étaient affermés à Joseph Henry père et fils et leurs épouses.
L'acte spécifie "*qu'ils ne pourront laisser paître ni vaches ni moutons mais seulement quatre chevaux pour le service de leurs moulins dans la grande taille du Mur ; ne pourront ni pêcher, ni laisser pêcher avec filet, ni à la ligne sur le grand étang, ni y mettre du chanvre ni du lin à rouir.*"
(Extrait de "Moulins et meuniers d'autrefois de Jean Le Foll" - *www.ccpaysfouesnantais.fr*)

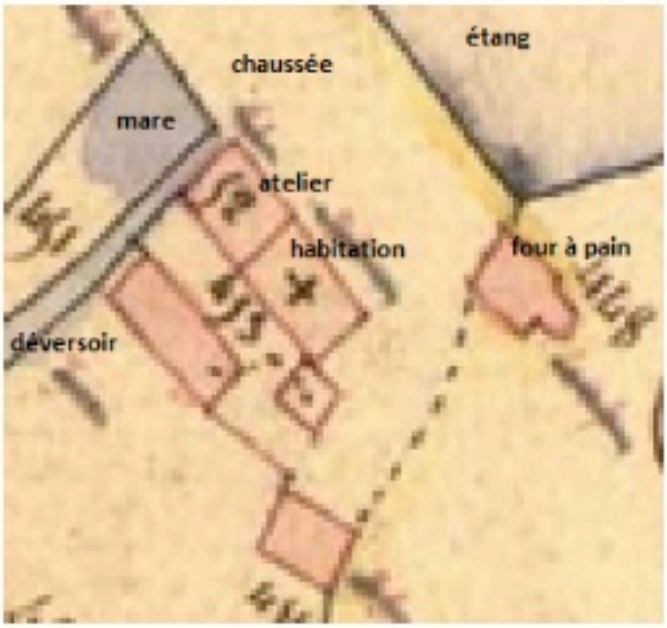

Le cadastre de 1840 *montre que le bâtiment principal actuel existait déjà. La longère parallèle en avant a disparu. Le pennti, à l'est, avec un four à pain a disparu et a été remplacé par "la maison de garde". L'atelier qui présente aujourd'hui (voir photo ci-dessus) une avancée à son extrémité le long du canal a été transformé : le pignon a certainement été reconstruit et agrandi.*

Le plan montre que le moulin était à cette époque nécessairement équipé d'une roue verticale au pignon nord-ouest. La maison d'habitation jouxte l'atelier au sud-est. Une mare longe le déversoir à l'ouest.

L'étang du Mur (carte postale)
Au fond la maison de Garde. A droite : la chaussée. On aperçoit au-dessus les toits du moulin.

Située au centre de la commune, la retenue qui alimente le Moulin du Mur est un vaste étang, long de près de 1 km et large en moyenne de 80 m. La chaussée qui le retient est impressionnante : près de 10 m de large et elle atteint 4 m de hauteur.

Situé sur une dérivation du même ruisseau, à environ 1,500 km en aval, le

Moulin-Blanc qui dépendait de la même seigneurie bénéficiait aussi des apports de cette retenue.

Né en 1895, Yves Gloanec a d'abord secondé son père au moulin de Kergonan en Ergué-Armel puis, après son mariage avec Joséphine Guillou, il travaille avec son beau-père au moulin du Dréau, sur le Jet, à Saint-Evarzec. Enfin, il devient meunier au moulin du Mur en 1932. Il y reste jusqu'en 1950. La famille Gloanec y est locataire ; plusieurs propositions d'achat seront rejetées par les deux propriétaires successifs qui refusent de séparer le moulin du reste de la propriété.

Claude Gloanec, né en 1940, se souvient très bien du moulin du Mur et de son fonctionnement.

"Il y avait trois moulins : deux actionnés par l'eau et un par un moteur diésel pour pallier le manque d'eau notamment en été.

Un des deux premiers servait pour le blé noir et le froment l'autre pour l'orge, le seigle et l'avoine. Les deux roues à godets étaient situées sous le plancher de l'atelier, en position horizontale et l'axe vertical actionnait directement la meule supérieure, dite meule rotative.
Un dispositif permettait de régler la pression entre cette meule et la meule dormante en dessous. Et il fallait toujours du grain entre les deux, car le frottement direct d'une meule sur l'autre les polissait rapidement et les meules perdaient leur pouvoir abrasif."

Claude se souvient des heures passées à participer au piquetage des meules devenues trop lisses, avec un marteau au fer tranchant. Il peut encore retrouver sous la peau des poignets des petits éclats de fer qui s'y sont incrustés. Il a conservé le fer d'un de ces marteaux et aussi le petit cube de bronze (environ 5 cm d'arête), percé sur chaque face d'un trou de 2 cm : l'un d'eux est plus profond, très usé. C'est dans celui-là que l'axe de rotation vertical de la roue et donc de la meule était engagé.

" Comme il était dans l'eau, le frottement était réduit et il ne chauffait pas. Les pièces de la roue étaient en bois de hêtre qui ne pourrissait pas dans l'eau. Mon père avait toujours des planches et des madriers en réserve pour les réparations : on les conservait enterrés à l'endroit le plus humide de la prairie.

Marteau pour piquer les meules (15 cm)

Coussinet de rotation du mécanisme (5cmx5cmx5cm)

Le moulin avec le moteur diésel était situé dans un petit hangar, de l'autre côté du déversoir, là où en 1840, il y avait une mare. Il avait été installé vers 1945. *"L'électricité est arrivée bien après."*

Claude se souvient aussi du cheval et de la charrette que son père utilisait plusieurs fois par semaine pour faire la tournée des fermes. *"Il partait avec les sacs de farine et revenait avec des sacs de grain. Pendant ce temps, c'était un fils qui s'occupait du moulin"* Les clients, principalement des agriculteurs, étaient surtout de la commune avec quelques incursions dans les communes voisines.

Pas besoin d'embaucher un ouvrier : le couple Gloanec a élevé 14 enfants, le premier né en 1922 et la dernière en 1945. Si la propriété du Mur offrait un terrain de jeu et de découverte remarquable, il n'en reste pas moins que, comme partout en zone rurale à cette époque, les enfants, grands et petits participaient aux travaux, chacun en fonction de ses forces. Claude garde un souvenir enchanté des aventures vécues dans le bois et au bord de l'étang.

"Souvent, le garde venait se plaindre de nos jeux. Le lendemain, on recommençait."

Mais, au moulin chacun avait de quoi s'occuper : les poules, les canards, des cochons en deux bandes de dix, les deux vaches… Et pour les plus grands, le moulin, le grain et la farine.

"Je me souviens de la balance à bascule, avec une longue flèche au bout de laquelle pendait le plateau où on posait les poids. C'était avant celle qui avait un fléau avec un curseur."

"C'est mon père qui manœuvrait les vannes de l'étang. On les fermait le soir, surtout quand l'eau était basse, en été. Quelquefois, de bonne heure le matin, le valet du Moulin-Blanc venait voir si nous les avions ouvertes car ce moulin, situé en aval, utilisait la même eau que nous. Mais il y avait une bonne entente entre les deux familles."

Claude n'a pas connu le four à pain qui a existé au bout de la chaussée. Mais il se souvient du pain que sa mère cuisait sous une cloche de fonte autour de laquelle on entretenait un feu de bûches.

C'est Victor, né en 1930, qui succèdera à son père en 1950. Victor était le 6e enfant du couple Gloanec et le 5e garçon. Les deux ainés, Yves né en 1922 et Jean-Louis né en 1924, auront une fin atroce. Le 16 juin 1944, Yves, réfractaire du STO, sera blessé d'un coup de fusil par les Allemands, torturé et achevé par balle tout près de sa maison. Jean-Louis, deux mois plus tôt, avait aussi été tué à Vannes par les Allemands alors que, armé d'une masse, il détruisait les panneaux de signalisation pour créer de la confusion dans les déplacements des occupants.

En 1966, Victor Gloanec quitte le Mur pour continuer son activité à Kroas-Kerhornou avec des moulins motorisés.

Depuis, les meules du moulin du Mur n'ont plus tourné.

Le pardon des chevaux à Clohars-Fouesnant

François Cosquéric

Au Drennec, une fois par an, il est de tradition que les cavaliers et leurs montures viennent se placer sous la protection de saint Alar. Le curé les bénit le premier dimanche du mois de juillet.

Saint Alar a succédé à saint Corentin et à saint Conogan sur le siège épiscopal de Quimper. C'est donc le troisième évêque de l'évêché de Cornouaille.

La légende rapporte que, pourchassé par des brigands, saint Alar réussi à échapper à ses poursuivants à la Pointe du Griffonez. Acculé sur le monticule de 80 mètres qui domine l'Odet, il n'a eu d'autre recours que de faire le signe de la croix avant de s'élancer dans le vide. Devant des brigands décontenancés, le saint homme est retombé sur ses pieds sur la rive opposée, à Kerfeunteun.

Un devezh arat

Autrefois, *l'importance du cheval était sans équivalence dans les campagnes* le cheval tenait lieu de référence pour apprécier la superficie d'une exploitation agricole… Ça vous dit une multiplication ? A raison de cinq hectares par cheval, quelle est la superficie des fermes qui possèdent trois chevaux et quatre chevaux ? Les bretonnants évoquent la surface de terre retournée par une charrue tirée par un cheval en une journée en ces termes : *un devezh arat.*

Le propriétaire de chevaux bénéficiait d'un capital de sympathie dans son village. Il pouvait même trouver un prolongement à la mairie. « *Quand on avait quatre chevaux,* raconte Anjela Duval, *on pouvait être candidat à la mairie ; trois chevaux, adjoint ; deux chevaux, conseiller municipal. Certains savaient à peine lire et écrire, mais pourvu qu'ils aient des chevaux... Si on n'avait qu'une brouette, ce n'était pas la peine de se mettre sur les rangs...* »

370 chevaux à la procession

Ils venaient de tout le canton de Fouesnant et des communes environnantes. Les grands valets et les commis de ferme accompagnaient leurs patrons pour mener les chevaux de l'exploitation jusqu'à la chapelle du Drennec. La réputation du pardon des chevaux dépassait largement les limites du territoire. *« Dans les années 1936-1937, on comptait la participation de 370 chevaux au pardon. Un étalonnier d'Ergué-Armel était présent tous les ans »* se remémore Michel Hélias.
Chacun s'efforce d'arriver très tôt le matin pour assister à la première messe. Dans l'esprit du pardon, les cultivateurs viennent recommander leurs chevaux au bon Saint-Alar.

La procession

De l'encens flotte dans l'air. Les croix et les bannières portées exclusivement par des hommes, tête nue, accompagnent le prêtre en soutane et surplis. Dans leur sillage, la pieuse cavalerie progresse en procession sur la route communale. Tout naturellement, elle s'est ordonnée en file sur l'une des rives de la chaussée, direction Ty-Glas où, à l'intersection du chemin de Kerangouic, est implantée une croix au milieu de la chaussée.

La campagne résonne du chant des cantiques. Les hommes et leurs fidèles compagnons font le tour du calvaire avant d'emprunter l'autre rive de la chaussée pour retourner sur leurs pas vers la chapelle. Au passage des chevaux sur le placître de la chapelle, le curé les asperge d'eau bénite. Dernière prescription du pèlerinage au Drennec, le passage dans la sacristie pour donner l'obole au curé. Les pèlerins se dispersent.

La part du pardon

A une époque où peu de gens « du peuple » savaient lire et écrire, et par conséquent ne portaient aucun intérêt aux journaux, les pardons étaient l'occasion de se tenir au courant des nouvelles du Pays, de converser à propos du cours du bétail, des céréales et aussi de faire affaire.
Le costume traditionnel était à l'honneur. Les femmes mettaient la coiffe du terroir. L'usage voulait qu'elles ramènent de petits cadeaux. C'était la « part du pardon », que l'on va offrir aux proches restés à la maison.

La fête des chevaux

La procession est terminée. Un flot de rubans à l'œillère, les chevaux de travail sont laissés à la pâture sur le placître et dans les champs avoisinants. Qu'en est-il des offrandes en nature déposées dans la chapelle ? Aucun écrit ne l'atteste au Drennec, contrairement à d'autres pardons des chevaux où l'on offrait une poignée de crin, des fers à cheval, voire des sacs de céréales.

Saint thérapeute

On comprend mieux la volonté de vouloir protéger la vie d'un compagnon de travail. Autrefois, dans une campagne bretonne attachée à tout ce qui touche au religieux, l'appel aux soins vétérinaires n'est pas encore entré dans les moeurs. N'est-ce pas une raison supplémentaire de renforcer le pouvoir des saints thérapeutes qui, à ce moment-là, ne se discutait même pas. Le jour du pardon est propice pour venir consulter, et surtout pour prier le saint homme de prendre soin de ses bêtes.

Autrefois, on prêtait volontiers à l'eau de la fontaine où se déroulait le pardon, des pouvoirs de guérison et des vertus prolifiques chez les équidés. Elle est en quelque sorte une substance magique et médicinale, en particulier le jour du pardon puisque cette eau - miraculeuse selon certains - possède un pouvoir qu'elle n'a pas à d'autres moments : elle féconde et elle guérit. D'anciennes croyances de Bretagne et d'ailleurs prétendent qu'à cette date proche du solstice d'été, les eaux ont des vertus magiques supérieures.

Le lamm de saint Alar

A ma connaissance, aucun témoignage ne vient conforter un quelconque rituel autour de la fontaine du Drennec, à Clohars-Fouesnant. Mais pourquoi pas un rituel similaire à celui évoqué par d'Ogée au pardon de Saint-Eloy (également saint protecteur des chevaux) à la fin du XVIIe siècle.

« *Après leurs prières faites à la chapelle, ils vont à la fontaine, y puisent de l'eau avec une écuelle, la jettent dans la matrice et sur les oreilles de leur jument, et en arrosent les testicules de leur cheval dans la persuasion que cette eau a des vertus prolifiques. Cette opinion est si gravée dans l'esprit de ces bonnes gens, qu'il serait impossible de l'en déraciner…* »

Toujours à propos de la fête de Saint-Eloy, à Bothoa, d'Ogée précise le sens de ces gestes :

« *Cette assemblée est très fréquentée par les éleveurs de chevaux qui viennent arroser ceux-ci de l'eau de la fontaine pour renforcer leur ouïe, leur vitesse ou leur fécondité.* »

Le pardon de Saint-Eloi à Plouarzel et à Ploudalmézeau était l'occasion de faire aux juments le *Lamm Sant-Alar*, c'est-à-dire le saut au-dessus de l'eau de la fontaine, le saut de saint Eloi : tout un symbole que l'on traduit par des espérances de fécondité.

De nos jours, la pratique prête à sourire. Néanmoins, les eaux de ces fontaines bretonnes à qui l'on vouait un pouvoir thérapeutique, ne sont-elles pas aussi respectables que le sont de nos jours les eaux miraculeuses à Lourdes ou celles des cures thermales comme à la Bourboule ou à Rochefort-sur-Mer ?

Le calvaire

Sur proposition du maire Michel Hélias, le conseil municipal demande en février de l'année 1972, l'inscription des chemins de Kerangouic et de Kerjégu pour subvention dans le cadre du programme rural. Il est question d'un aménagement routier pour mieux desservir les exploitations agricoles et, par conséquent de déplacer le calvaire implanté au milieu du chemin rural qui mène à Kerangouic, Kervras et Keranroux. La mise en adjudication des travaux est confortée par une subvention de 9 200 F, à laquelle la commune ajoute une enveloppe de 20 468 F pour régler la facture du chantier.

Le calvaire avait été déplacé une première fois en 1934, sur le bas-côté de la route menant à Kerangouic. Le bitumage effectué au printemps de l'année 1974 met un terme aux travaux qui ont nécessité de déplacer dans un endroit plus approprié le calvaire qui servait de point de ralliement le jour du pardon des chevaux. Sur recommandation de l'architecte des bâtiments de France et du service de l'équipement, le calvaire (photo François Cosquéric) est transféré une centaine de mètres vers le sud, dans un délaissé communal devenu espace vert en bordure de la route départementale. Plus proche de la chapelle, pour autant il n'est plus question d'y faire un pèlerinage annuel le jour du pardon des chevaux.

Un pardon dans l'air du temps

En 1970 puis en 1971, le rendez-vous annuel du pardon prend des allures de fête folklorique. Avec la disparition progressive des chevaux de labour, voilà que le curé est invité à bénir des tracteurs. Une bénédiction symbolique des machines qui, au fil des ans, ont remplacé les équidés pour mener à bien le travail agricole. L'année suivante, le placître de la chapelle prend des allures de parking avec le renfort des voitures venues, elles aussi, s'associer à la bénédiction du curé à l'occasion du pardon.

Quoiqu'on en dise, les gaz d'échappement et les chevaux fiscaux ne pouvaient rivaliser avec le retour de nos chers quadrupèdes. Désormais, les chevaux de loisir se sont imposés en nombre pour remplacer ceux qui travaillaient la terre.

Deux photos, l'une prise en 2014 et la seconde en 2015, pour illustrer le rituel immuable du pardon de Saint-Alar. On y vient avec son cheval recevoir la bénédiction du curé.

Deux photos (Jean Lebreton), du pardon de Saint-Alar lorsqu'il faisait la part belle aux automobiles.

Deux commerces de proximité

Aux abords de la chapelle du Drennec, deux établissements ont participé à l'histoire du quartier, dès le début du XXe siècle. L'un est toujours en activité, tandis que l'autre a fermé ses portes lorsque l'heure de la retraite a sonné pour ses propriétaires.

La maison Gaillard

Carte postale du début du XXe siècle

Photo prise en 2015

C'est sans doute le plus ancien commerce de Clohars-Fouesnant. « Les Gaillard tiennent le bar au carrefour du Drennec. Dans la tradition orale, on les retrouve avant la construction de la chapelle (1878), » évoque Philippe Rivière dans un bulletin municipal. Un bond dans le temps et nous voilà au début du XXe siècle.

La famille Gaillard est toujours aux commandes du bistrot. En 1919, la fille de la maison Marie-Jeanne Gaillard épouse un cultivateur de Gouesnac'h, Corentin Quéméré. Elle succède à ses parents en 1926 et, 12 ans plus tard, la municipalité répond favorablement à la demande du couple pour l'installation d'un téléphone public. En 1958, Corentin Quéméré appelé familièrement Roger prend la succession de ses parents. Aux côtés de son épouse Denise, il assure la continuité du bar-épicerie en y ajoutant un service de courtage en produit du sol, un dépôt de gaz et bientôt d'un tabac résultant de la fermeture de la maison Hélias. L'établissement cédé en 2002 à Régine Briand continue d'exploiter un bar-tabac et un restaurant.

La maison Hélias

Elle a été fondée en 1925 par Pierre-Jean et Jeanne Hélias. Le commerce a ouvert à proximité de la croix implantée à l'intersection de la route de Kerangouic. Boulanger de métier, Pierre-Jean qui est né en 1895 avait tout juste 20 ans en 1915.

C'est un grand blessé de la Grande Guerre. A la bataille de la Somme, il est touché aux jambes, puis deux nouvelles fois à Verdun et au cours des affrontements aux Dardanelles. La boulangerie, qui fait également office de bistrot et de vente de tabac, est reprise en 1959 par leur fils Michel Hélias et Monique son épouse. Cette même année 1959, Michel est élu maire de la commune et il le restera jusqu'en 1995.

La réputation de la maison Hélias se fera autour du pain cuit à l'ancienne, au feu de bois. En témoignaient, les fagots entreposés en tas de l'autre côté de la route départementale. Progressivement le couple de commerçants réduit ses activités jusqu'à une fermeture définitive en 1994. Ainsi, le service restauration s'arrête en 1981. Le four à pain s'éteind en 1989.

Les Amis de la chapelle

Philippe Rivière,

Président des Amis de la chapelle du Drennec

« Comme vient de le rappeler François Cosquéric dans cet article joliment illustré, le pardon des chevaux est une tradition ancestrale ancrée dans notre culture. On le retrouvait un peu partout en Bretagne. Tombé en désuétude avec la mécanisation de l'agriculture, comme d'autres, le pardon de Saint-Alar, à Clohars-Fouesnant, aurait pu tout simplement disparaître.

Redynamisé avec la création de l'association des Amis de la chapelle du Drennec (suite à l'incendie de celle-ci en 1982), le pardon perdure encore de nos jours. Ainsi, une randonnée équestre dans le pays fouesnantais, ouverte à tous, est organisée chaque premier dimanche de juillet, avec le concours d'Equi Bro Foen et d'ACTM (attelages), principalement, et des différents propriétaires pour les droits de passage. Elle mène cavaliers et montures, pour 10 h précise, à passer devant le curé pour la bénédiction lors de la procession. L'office terminé, meneurs, cavaliers et public se retrouvent pour déguster un repas de crêpes sur le placître de la chapelle, pendant que les chevaux paissent sagement sous les grands arbres, en attendant l'heure du retour…

Aujourd'hui, la petite église est restaurée, ainsi que son calvaire. L'association des Amis de la chapelle du Drennec contribue à maintenir ces édifices en état et à embellir le lieu, tout en œuvrant également à donner une dimension culturelle à un site magnifique et magique (financements et installations de sculptures d'artistes et de styles différents, reproductions de peintures…).

Elle se pose en gardien des traditions, pour que se perpétue le pardon des chevaux, ainsi que celui du 15 août avec son célèbre ragoût de bœuf, où se mêlent le religieux et le profane, et où chacun peut trouver ce qu'il cherche : spiritualité, convivialité, folklore…Un rendez-vous incontournable et important pour beaucoup. »

Terra Iagu MCC, ancienne ferme de Kerjégu

Jean-Paul Chapel

Kerjégu août 2015-12-01

M. Jean-Paul Chapel[1] adhérent de longue date de Foen Izella, nous fait découvrir l'ancienne ferme de Kerjégu, en Clohars-Fouesnant, dont il est propriétaire depuis 1972. Le nom de Kerjégu étant très anciennement attesté, M. Chapel s'attache ici à retrouver dans l'histoire les traces et éléments qui pourraient faire du domaine actuel de Kerjégu l'antique « Terra Iagu » du XIIe siècle. (Y. Nicolas)

C'était de 1992 à 1994, dans la revue Föen Izella, N° 1, 2, 3, puis dans le Spécial Clohars, Albert Deshayes, docteur en Breton et Celtique étudiait la microtoponymie de Cloëtgual (Clohars) dans le Plebs Fuenant (Pays Fouesnantais), ainsi nommés au XIe s.
C'était l'époque où René Bleuzen, talentueux chroniqueur du « Télégramme » et de notre revue racontait les « villages » (lieux-dits ») autour de la millénaire chapelle de Brigitte : Le Perguet.

A cette époque, Yvonne et Louis Nicolas, cheville ouvrière de Foën Izella depuis sa création en 1986, nous faisaient rêver sur les armoiries de la noblesse locale, ou sur les mignons constructeurs des *« églises et chapelles du Pays Fouesnantais »*. Ils n'hésitaient pas à monter au *« pas de moineau »* du clocher de St Hilaire de Clohars pour aller décrypter la composition héraldique fondue en 1645 dans la cloche sud et son énigmatique petit écu *brochant, bandé sur 3 fleurs de lys...*

Il y a quelques années, le Père Hubert Bouché, longtemps Recteur de la vieille église St Hilaire (des XVe et XVIe siècles), nous en dévoilait d'autres énigmes (Spécial Clohars 1994) : Où se trouve la grimace qui nous tire la langue ? (Chapiteau à gauche du chœur-transept nord). Que contenait le coffre de la chambre d'archives ? Les délibérations des marguilliers ? Eh non ! plus rien !

Alexandre Le Roy, agriculteur à Pennarun qui, avec son frère, possédait la moitié de **Kerjégu,** contait la curieuse histoire de son grand-père maternel, Jean Le Quilliec, seul vulgum pécus enterré au chevet de l'église, car donateur le 7 août 1834 du *« terrein »* de tout le centre bourg : *Kerper, Prat ar feunteun, Keriliz...*

En 2013, (N°42), Claude Fagnen, ancien archiviste départemental, paléographe chartiste, nous révélait pourquoi ce fils de Normand, Thomas Becket de Cantorbury assassiné en Angleterre en 1170 par quatre Chevaliers, dont Richard Le Breton, a, non loin de **Kerjégu,** une église et une chapelle à son culte.

[1] *D'ancêtres Landédais (Aber Wrac'h), né d'un père Saint-Politain et d'une mère brétillienne, Jean-Paul Chapel et sa famille vivent, depuis 1972, la plus grande partie de l'année à Kerjégu.*

Locmaria, André Dauchez (1870-1948)

Albert Deshayes, dans son étude toponymique sur Clohars-Fouesnant (1990) écrit :

« L'emprunt aux noms bibliques fait à partir du Xe siècle par l'onomastique bretonne pour pallier le manque de noms nous explique celui du village de Kerjégu noté Keriagu en 1707 et Terra Jagu en 1128. Jagu, Jégu sont des formes bretonnes de Jacob.[2] *»*

Kerjégu : est-ce la Terra Iagu de 1128 ?

A. Deshayes nous a appris récemment que la Terra Iagu appartenait au Péniti de Loc Amand et, en premier chef, à l'Abbaye Sainte Croix de Quimperlé. Guy Le Mouël (Foën Izella - N°37) travaillait sur le cartulaire de 1069 de cette abbaye, dans une version de Léon Maitre et Paul Berthou de 1904, et nous énumérait les possessions de l'Abbaye Sainte Croix dans la paroisse de Fouesnant.
Cela se passait au milieu du Moyen âge, dans le Pays Fouesnantais ! Il faudra en attendre la fin, nous dit A. Deshayes, qui trouve dans les Archives du Collège des Jésuites de Quimper les mentions (1580) Keriagu et Keryagu. (*série D des Arch. Dép.)* Cette ferme retombe alors dans le giron du Clergé Corisopite, des R.P. Jésuites et de « l'épiscopus Corisopitensis », l'évêque de Cornouaille. On sait que le fief de ce prélat a été dès l'origine **Locmaria** et ses terres. Le Moyen-Age était beaucoup plus croyant que nous, vieux Pagans ! Mais si, à cette époque, Kerjégu était la propriété du clergé quimpérois, alors vive Jacob, le dernier des Patriarches de la Génèse !

Traces, à Kerjégu, d'une possession monastique :

Le chêne est l'arbre sacré des Celtes. L'if est l'emblème des cimetières ; le figuier, venant du Moyen Orient est celui des monastères. Dans l'Ancien Testament, son fruit était symbole d'abondance et de Terre promise ; la légende identifia la figue (la pomme pour l'Occident) au fruit défendu qu'Eve croqua. Ils sont bien présents à Kerjégu, les figuiers, splendides et subspontanés, résistants aux tempêtes (mal le 23 octobre 1987 !), aux maladies, toujours rejetants et rebondissants, généreux aux passants sur le chemin. Il faut aussi une vigne pour le vin de messe de l'aumonier (et pour recevoir l'évêque !) : Un Chardonnay se dore au soleil du sudet en écoutant glouglouter le ruisseau ; on dit que sa racine descend à 1000 m ! **Le gué** est à 50 m. sur le ruisseau. Les lavandières de la ferme y allaient encore au début du XXe, avec leur linge dans la brouette. La roue et un de ses bras sont toujours là ; leur caisse à genoux et leur battoir de hêtre aussi, témoins émouvants du labeur d'autrefois.
Le four en pierre, à l'origine de la ferme, était accroché au pignon Est d'une chaumière ; tout a brûlé en 1873, nous disait René Bleuzen dans Foën Izella N° 17. Années 70, le bulldozer qui ouvrait le nouveau chemin d'entrée l'a laissé écrasé sous le talus. Seul est resté dans le cadastre de 1840 le joli nom de parcelle : an ty forn.

---

[2] *Nous avions bien aimé son nom en achetant, en 1972, ce vieux Ker, car nous avions dans la famille une Bannalécoise : Anne Jégou !)*

Kerjégu 1972

Dessin J P Chapel

Qu'ils étaient musicaux ces vieux noms bretons de parcelles, recensés et expliqués par Albert Deshayes ! ar bradenn veur, liorz plouz, liorz ar foën, leur guer izella, park pella ... liorz cannab ! Car jusqu 'au 19è siècle, on cultivait à Kerjégu le...cannabis, pas l'indien, mais le chanvre breton pour tisser la toile !

Au Kroaz hent, alors croisement des chemins de Bénodet à Pleuven, il y avait, jusqu'aux années 20, dans une chaumière, un bistrot ; là s'arrêtaient les « Paotred chistrou », pour boire une bolée de chistr foën ! Que de cerceaux de barrique nous avons retrouvés, arrachés à la terre, autour de ce pennti !

Deshayes nous a fait rêver avec les kerlestou vihan (les villages disparus), avec le braden veur, l'immense champ des frères Le Roy. Dans leur foennec vraz de 5 ha, il y avait l'été, bien alignées, des dizaines de meules de foin.

Traces d'un monastère

La Terra iagu (Si *l'on veut bien admettre que c'est le Kerjégu de Clohars (ndlr)),* était idéalement implantée près d'un ruisseau, dans un pagus où tout pousse. D'influence océanique, à 55 m. d'altitude, elle était plein sud, un observatoire d'où l'on voit les Glénan (Vikings ?). Elle était sur la voie romaine à mi-chemin entre Aquilonia (Quimper) et le port de Penn Odet. Côté spirituel, en plus de la végétation et des équipements monacaux (nous avons trouvé ici une longue table de monastère en if de 8 pieds), deux ensembles de granit conservent-ils la mémoire du Prieuré ? : Une belle petite fenêtre de crèche arbore au creux de son linteau monolithe, entre deux rares accolades, une petite croix en relief, inclinée à 45 ° ; elle illustre le chemin de croix de Jésus.

Armoire de pierre, et sa tête mystérieuse

C'est sur les fondations de la bâtisse initiale que l'on trouve ce monumental **meuble de pierre** (10 pieds de haut, 8 de large) ; Noël du Fail, noble Gallais du XVIIe, appelait cette niche utilitaire un « vaisselier à évier ».

Cet ensemble architectural, que je décris dans le bulletin 26 de Foen Izella, rappelle une crédence gothique qu'on voit dans la Cathédrale de Quimper, ou encore l'enfeu de l'église aux armes de St Thomas à Bénodet. Là-bas, ce sont 3 écus à la croix fichée encadrés de 3 coquilles. Ici, en clef de voûte, c'est, auréolée d'une chevelure féminine, une très mystérieuse tête naïve... dont je n'ai toujours pas élucidé le mystère !

Tête surmontant l'armoire de pierre

Mais ces traces, indices et signes ne permettent-il pas d'entrevoir, pour Kerjégu, un riche passé très ancien ?

JP.Chapel- Nov.2015.

Notes de Foën Izella par Y.Nicolas

Dans l'Ancien Régime, **la terre de Kerjégu dépendait de la seigneurie de Cheffontaines,** et a été vendue comme Bien National à la Révolution. Nous relevons en effet dans *« Aspects de la Révolution en Pays Fouesnantais » (Foen Izella, 1989) :« Seigneurie de Cheffontaines » :*

-Biens aliénés de deuxième origine, sur Clohars
-Vente aux enchères du 5 Germinal An VII (25 mars 1789) : Le fonds du lieu de ***Kerjégu*** *- « Contenant sous maison, crèche, cour, aire et courtil 2 journaux, sous terre chaude 23 journaux ½, sous prairies 4 journaux ½, sous terre froide 52 journaux, donnant au sud sur celles de Guenodou, à l'ouest sur les mêmes et au nord sur celles de Kerper ; tenu à domaine congéable par Yves nédélec. Revenu : 148 Frs (expertisé par Goëz). Mise à prix : 1360 Frs. Vendu au 6è feu à Vernon pour 4600 Frs ».*

Pour la « Terra Iagu » du XIIe siècle :

Nous engageons nos lecteurs à se reporter aux écrits de J. Le Foll et de G.Le Mouel dans les bulletins 8 et 37 sur l'histoire de Loc Amand et les possessions de l'Abbaye de Sainte Croix dans la paroisse de Fouesnant.

Nous reprenons ici un extrait de la charte N° LXVII du cartulaire de Quimperlé, concernant Loc Amand *(« Sancto Amando -3 mai 1128)* - traduction de Léon Maître - C'est un accord entre Gurgand Abbé de Quimperlé, et les fils de Hedrudroe, Prévôt féodé des terres du Prieuré de Loc Amand en Fouesnant : « ...Après plusieurs procès et contestations avec les fils de Hedrudoë au sujet de la Prévôté de Loc Amand, les religieux de Sainte-Croix firent enfin reconnaitre la justesse de leurs réclamations, et conclurent l'accord suivant.

1-Pour la dîme, le prévôt recevra la dixième gerbe, dans chaque aire ; et elle ne sera point employée à la nourriture des chevaux ni à quelque autre usage. L'officier désigné par le prieur pour lever la dîme sera chargé de faire exécuter cette convention. Si les paroissiens offrent quelque nourriture à cet officier, au cours de la levée de la dîme, les gens du prévôt qui l'accompagnent pourront en prendre leur part ; mais si rien ne leur est offert, ils s'en retourneront chez eux sans pouvoir s'en plaindre.
2- Lorsque le prévôt aura quelques procès à soutenir pour les affaires du prieuré, il sera indemnisé de sa peine par le prieur ;et s'il n'en est pas satisfait, il s'en rapportera à la décision de l'Abbé de Sainte Croix.
3- Le prévôt renonce au droit à prendre le septième pain, cuit dans le four banal du prieur.

6- Pour la terre donnée au prieuré par le moine Hélie.... il consent à fournir la nourriture une année à huit hommes du prieuré.... et en plus chaque année, il paiera quatre deniers et une obole, pour la rente dite Kevrod.

7- Le prévôt ne prendra place à la table du prieur que lorsqu'il y sera invité ; mais lorsque l'Abbé de Sainte Croix passera par le Prieuré, le prévôt devra y venir lui rendre ses services.`

*8- Quand aux quatre maisons que le prévôt a dû abandonner à l'Abbé Benoit, il y a longtemps, à titre d'amende, et qu'il prétend avoir recouvrées, il est convenu que dans l'année à partir de ce jour, **3 mai 1128**, il devra faire preuve de ses droits sur elles.*

9- Quand à la terre de Diles et de Numinoë, que le prévôt réclame, il est prévu que l'affaire viendra devant la Cour de l'Abbé, quand ce dernier le jugera à propos ; et si le prévôt a gain de cause, il paiera à l'abbé la même rente que paient ensemble les deux précédents possesseurs..... Pour la terre de La Forest il est convenu qu'elle sera partagée équitablement entre l'Abbé et le prévôt.

10- Quand à la terre de Jagu, qui touche au domaine du prévôt, il est convenu que la quinzième partie de chaque mesure de miel qu'elle produira, partagée équitablement, appartiendra à l'abbé.

Ainsi, dans ce document daté du 3 mai 1128, nous retrouvons bien la *« Terra Iagu »* relevée par A.Deshayes. Mais le problème reste de la situer, car on ignore où s'arrête *« le domaine du prévôt »* ! *« Cloëtgual »*, ainsi que s'écrivait Clohars au XIe siècle, n'est pas cité dans cet extrait de la Charte.

Le petite fenêtre à double accolade, de la crêche de Kerjégu

Les événements d'août 1944 à Fouesnant, narrés par Françoise Boëssé

Jean René Canévet

Voici, narrés par Françoise Boëssé dans un courrier adressé à une amie, les événements des 4, 7 et 11 août 1944 à Fouesnant, et quelques commentaires annexes sur Quimper et la fin de l'occupation. Extraits :

« Comme vous le supposez, notre libération dans ce coin de Bretagne n'a pas été sans émotion. Le péril passé, je suis ravie d'avoir vu ça ! Cela a commencé par une imprudence bien Française. Le pavoisement bien anticipé des maisons et édifices publics.

Le 3 août j'étais à Quimper pour la journée et depuis 8 jours le déménagement « boche » s'intensifiait. Leur objectif Brest ou Lorient dans lesquels ils avaient l'ordre de s'enfermer.

Le soir en rentrant, je dus prendre un chemin détourné et avec des précautions d'Iroquois, passer sous le nez des « boches » pour n'être pas arrêtée ou voir ma bicyclette rester entre leurs doigts crochus.

Le lendemain, vendredi 4 août tout le monde à Quimper comme ici pavoisait, croyant le flot Allemand écoulé. Il n'en était rien. A Quimper la garnison était bien partie, mais la ville était une bifurcation de routes, bientôt 2000 Allemands s'y trouvaient se heurtant à la résistance, dont le 1er soin avait été de fermer les portes de la ville. jusqu'au soir du lundi 7 août, on s'y est battu, ma sœur habitant à la jonction des routes de Rosporden et Concarneau, était prise entre deux feux. Sa maison route de Rosporden, criblée de balles, séparée par une cour et un autre immeuble de la route de Concarneau dans les fenêtres duquel les Allemands lançaient des grenades, vous pouvez juger du danger qu'elle a couru. Persiennes fermées, se tenant dans les pièces plus retirées, pour éviter celle des façades devant laquelle, les Allemands se faufilaient à quatre pattes sous la mitraille, on se réfugiaient dans les caves de l'autre immeuble, quand ça tapait trop fort, voilà quelle a été la vie pendant ces journées de bataille. Un seul blessé dans sa maison, ce qui est vraiment miraculeux. Mais dans certains quartiers de la ville, ça a chauffé terriblement dur et bien des Français y périrent, hommes et femmes !

Pour moi à Fouesnant ce fameux vendredi 4 août[1], j'étais dans une propriété américaine, où je passe mes après-midi. Cette propriété, dont le maître John Recknagel, peintre de valeur, est mort en 1940, est gardée par la belle-sœur de son fils. Et voilà que nous voyons arriver 2 gars de la résistance nous réclamant le drapeau américain. Après bien des refus, il a fallu s'y résigner et le drapeau genèse du drame est parti… pour toujours.

---

[1] *Concernant l'arrestation du curé le chanoine Grall, de l'Abbé Squiban, du frère Le Berre et du Séminariste, Françoise Boëssé dans ce récit indique la date du 4 août et donc contredit la date du 5 août voire du 7 août, que j'indiquais dans la deuxième édition de « la guerre 39/45 à Fouesnant ». (Jean –René Canévet)*

A Fouesnant comme ailleurs les Allemands sont revenus fous furieux à la vue des drapeaux Français et Américain, flottants sur l'église. Ils ont arrêté le Curé, qui était pourtant bien innocent, un vicaire, un frère et un séminariste qui se camouflait comme tous ceux de sa classe.

Enfermés dans un cantonnement on se demandait ce qu'il allait advenir de ces malheureux. Enfin les pourparlers ont abouti à leur libération, mais le drapeau Yankee a été brûlé par ces furieux. Rançon bien mince, quand on pense que dans le Nord Finistère maire et curés ont payé de leur vie, une aventure semblable. Tout revient au calme pour nous, car autour de nous, on se bagarrait un peu partout pendant 3 jours. Le lundi[1] (7 août) voit revenir des camions Allemands pleins de soldats et marins, hérissés de canons, mitrailleuses, qu'ils installent un peu partout et une perquisition commence dans toutes les maisons du bourg.

Ils sont allés partout sauf dans une chambre, ils étaient pourtant 3 marins armés jusqu'aux dents, mais j'en avais si peu peur qu'ils ont dû finir par le savoir et sont partis en embrassant le bébé qui habite au-dessus de chez moi.

Pendant ce temps tous les hommes étaient emmenés et réunis et l'officier, un coriace, leur faisait un laïus, les avertissant que si un seul Allemand était tué, ce serait la mort pour tous les hommes du bourg et l'incendie du bourg lui-même. Comme vous voyez la situation était tendue et le pétard a fini par sauter quelques jours après.

La garnison de Bénodet, après avoir fait sauter tout ce qu'elle ne pouvait emporter, voulait se retirer définitivement sur Concarneau, que des blockhaus défendaient un peu partout. Hors Fouesnant se trouve sur la route. T'is a long way !!

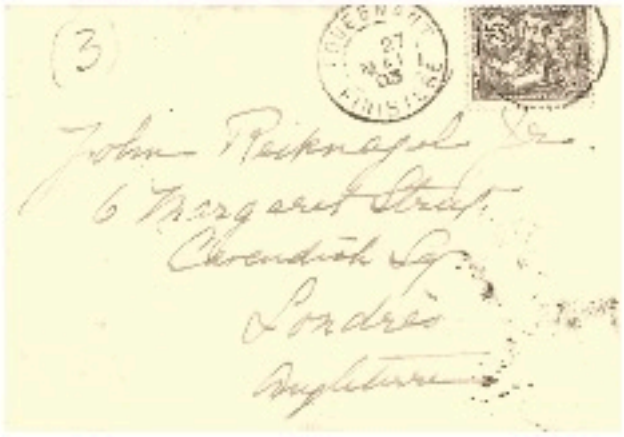

John Recknagel, 6 Margaret Street Cavendish Sq Londres Angleterre
Ci-dessus, enveloppe d'un courrier adressé à John Recknagel depuis Fouesnant vers Londres en 1903, l'année où il est venu habiter à Fouesnant. Il décèdera à Fouesnant en janvier 1940 (note du rédacteur)

La bataille a donc commencé le vendredi 11 août au matin[2], après quelques heures d'interruption pendant lesquelles chacun des belligérants allaient chercher des renforts, ça a repris de plus belle J'ai passé 2 nuits hors de chez moi, j'ai dormi dans un fossé cachée derrière un tas de fagots.

Le combat commencé avant l'entrée du bourg, s'est poursuivi sur une longueur de 3 km de route et naturellement tout autour de ces routes. Nous étions tous les fouesnantais cachés et pourchassés de talus en talus. La bataille nous gagnant toujours.

[1] La date du 7 août est celle de l'intervention des allemands et la fouille des maisons à la recherche de soldat Russes déserteurs

[2] le 11 août au matin ce sont les FTPF qui attaquent un convoi Allemand à Kerello de retour de Concarneau, et qui se rendait à Bénodet

Ker Houlven, la maison de la famille Recknagel

Notre premier refuge avait été cette propriété américaine dont je vous ai déjà parlé. Là nous avions mis la petite statue de la sainte Vierge dont M. Recknagel, chrétien converti était un dévot, placée sur le bord de la fenêtre entre 2 cierges. Nous avons récité le chapelet avec tous les réfugiés qui s'étaient groupés autour de nous. Mais les tirs se resserrant autour de nous, force était de trouver un coin moins exposé ! Mais la petite sainte Vierge est restée sur le bord de la fenêtre dominant la situation. Les Allemands sont venus autour de la maison et ils l'ont vue surement, terrible comme une armée rangée en bataille.

Pas un tué dans la résistance pendant ce jour inénarrable, un seul blessé grave et quelques légers. Parmi les civils, une seule jeune femme tuée, mère d'un bébé de 6 semaines ! Nous l'avons échappé belle. Pertes Allemandes sérieuses. Sur 13 camions et voitures parties de Bénodet, 3 seulement ont pu atteindre Concarneau. Le reste incendié sur place ou soufflé par la résistance. Malheureusement cela a coûté aussi à Fouesnant bien des désastres matériels. Plus une vitre, plus une glace aux magasins, des maisons criblées d'obus dont 2 dans l'église et 25 maisons incendiées, dont il ne reste que 4 murs qui achèvent de s'effondrer. Dans le bourg même, un seul incendie, les autres tentatives d'incendies ayant pu être tout de suite combattues. Mais que c'était sinistre de voir toutes ces colonnes de feu montées dans le ciel au jour tombant ! Les jours suivants nous avons eu quelques alertes, la résistance attendant une contre-attaque de Concarneau qui n'est séparé de Fouesnant que par quelques bras de mer ».

« Nous avons encore le voisinage de Lorient. Le siège s'éternise, on ne comprend vraiment pas pourquoi. Les Allemands y sont affamés. Ils ont bien essayé de sortir et d'aborder dans nos parages, mais ils n'y ont jamais réussi Dieu merci ». (Lorient sera libéré le jour de l'armistice le 8 mai 1945).

« Je doute bien que vous soyez en Bretagne aujourd'hui, le temps n'est guère favorable à un si long voyage et la facilité des trains est un obstacle encore pire. La ligne de Nantes à Quimper n'était pas possible. Tout le trafic se rabat sur Paris-Brest et c'est un siège que l'accès des trains ! »

«Raph., elle va bien mais se plaint de la privation de bien des choses que malheureusement je ne peux lui procurer, en étant moi-même privée presque entièrement.

On espère toujours que la paix est pour bientôt, nous apportant la fin de tous nos malheurs. Mon grand neveu est dans la marine depuis 1943. Parti par l'Espagne, il a mis 3 mois et demi à arriver à Alger. Il navigue depuis 15 mois sur la méditerranée, tantôt sur un chasseur de sous-marin, tantôt sur un dragueur de mines. Pendant 8 jours nous avons porté son deuil ! Un télégramme ayant été envoyé à ses parents annonçant sa mort. Il y avait erreur et c'est le bateau voisin qui avait sauté sur une mine à 400m du sien ! Vous devinez l'émotion de toute la famille.

Je suis toujours à Fouesnant pour un temps X. J'attends que la vie matérielle soit moins dure à Paris pour sortir de ce bled qui n'est pas désagréable mais qui est un bled tout de même»

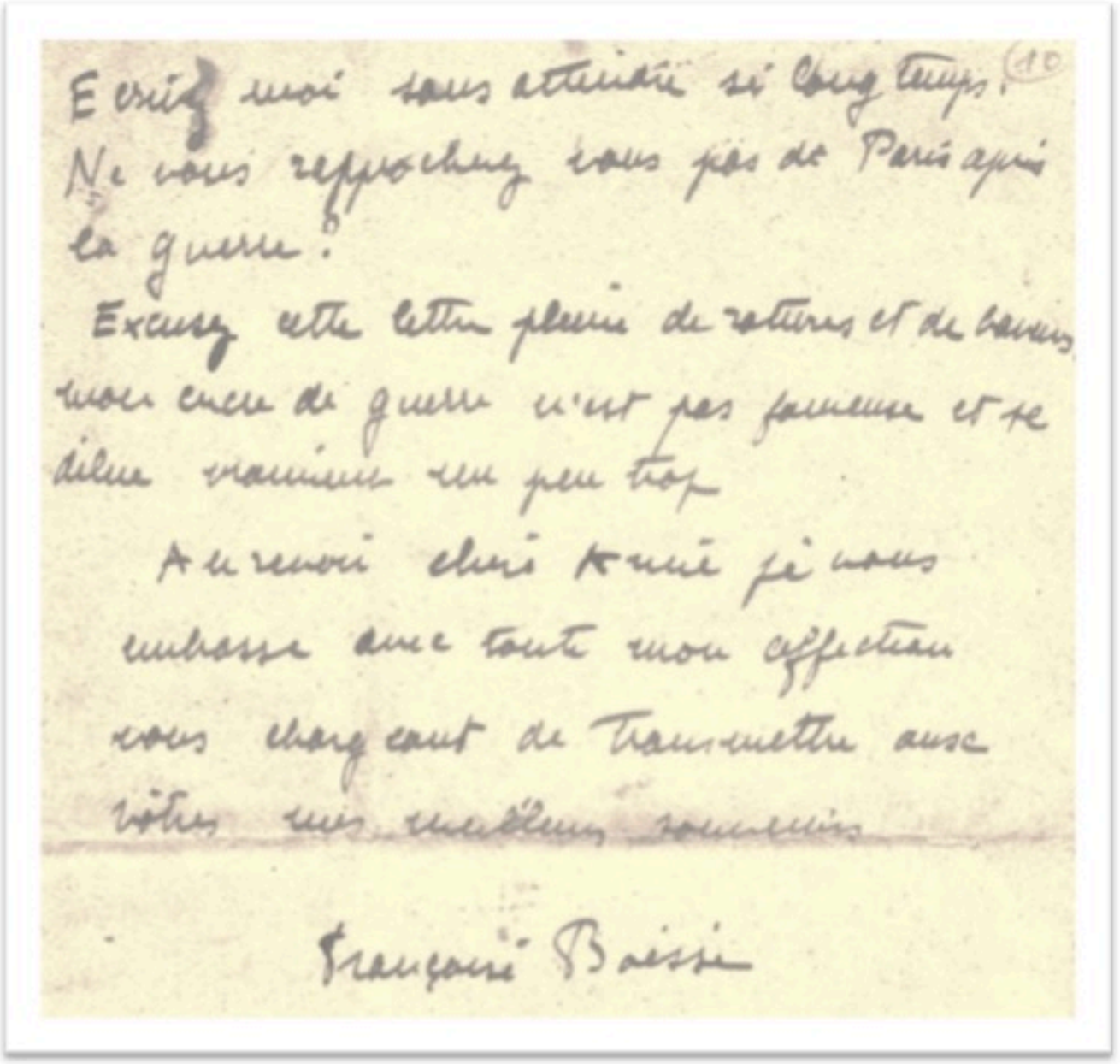

Ecrivez moi sans attendre si long temps! (10)
Ne vous rapprochez vous pas de Paris après
la guerre?
Excusez cette lettre pleine de ratures et de bavures
mon encre de guerre n'est pas fameuse et se
dilue vraiment un peu trop
Au revoir chère Annie je vous
embrasse avec toute mon affection
vous chargeant de transmettre aux
vôtres mes meilleurs souvenirs

Françoise Boëssé

Fin de la lettre de Françoise Boëssé.
Je n'ai aucune précision de la date ni du lieu destination de ce courrier, ni le nom de la personne destinatrice. On peut probablement la dater du début de 1945 (Jean-René Canévet)

1915, Le financement de la guerre

Ou quand la phrase « l'argent est le nerf de la guerre » prend toute sa réalité…

Gilbert Lennon

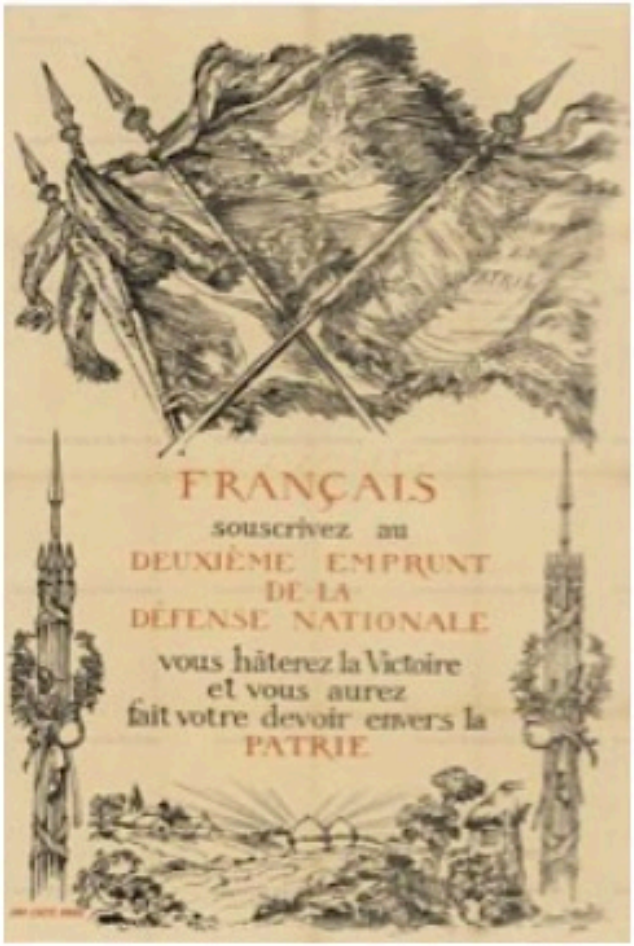

L'Etat va lancer chaque année, à partir de Novembre 1915, un emprunt pour la défense nationale, avec une campagne d'affichage très mobilisatrice, comme celle-ci réalisée en Octobre 1916 par l'illustrateur pour enfants Alcide Robaudi, où l'on voit le peuple français (un paysan en blouse bleue, une ouvrière, un employé coiffé d'un melon) venir déposer auprès d'une Marianne ceinte du drapeau tricolore, l'argent nécessaire à la poursuite de la guerre. En juillet 1914, a été votée la mise en place d'un impôt général sur le revenu à l'initiative de Joseph Caillaux, mais il ne prendra son effet qu'à compter de 1916. Dès l'automne 1914 et après les violents combats comme celui du 22 Août, les munitions comme plus largement l'approvisionnement des Armées font défaut ; Il faut donc faire appel à la générosité et au patriotisme des Français. Cet emprunt national de 1916, le second lancé, rapportera 11 Milliards de Francs, ce qui sera le plus faible rapport des 4 emprunts, qui au total rapporteront 67 Milliards. Il s'agit aussi, au travers de ces campagnes de presse, de mobiliser l'ensemble du peuple, y compris l'arrière, par rapport aux soldats qui donnent eux leur vie en première ligne.

L'esprit de ces affiches est proche de l'esprit d'organisation de diverses manifestations comme celle de « la journée du poilu » en octobre 1915 : souder les soldats et la population civile dans le même élan.

Le premier emprunt en 1915 rapportera 15 Milliards, le troisième en 1917, 14 Milliards, et le dernier, celui de la libération en 1918, 27 Milliards. Il faut rappeler que les dépenses de guerre ont été évaluées au final à 125 Milliards de Francs or, soit 30 Milliards par an environ correspondant à 6 fois le budget annuel de la France de 1914. L'impôt sur le revenu voté en Juillet 1914 ne couvrira lui seulement que 15% des dépenses de guerre !

En parallèle à cette mobilisation de l'épargne, l'Etat fait tout pour mobiliser l'or détenu dans le bas de laine des Français. La convertibilité de la monnaie en Or est d'ailleurs suspendue dès le 5 Août 1914, et ne sera rétablie que par la loi du 25/06/1928. Les Français qui pouvaient changer leurs Francs contre de l'Or, ne le peuvent plus et sont même incités au contraire à changer leur Or en Francs !

BANQUE DE FRANCE

VERSEMENT D'OR POUR LA DÉFENSE NATIONALE

LA BANQUE DE FRANCE CONSTATE QUE
Mme Denis Bethelem
A VERSÉ CE JOUR EN OR LA SOMME DE
Six cents francs
EN ÉCHANGE DE BILLETS DE BANQUE
LE 9 Septembre 1915

Un décret de Juillet 1915 interdit la sortie d'Or du territoire sous quelque forme que ce soit. En échange de leur Or, les Français reçoivent la valeur en billets de la Banque de France… et un certificat constatant leur patriotisme !

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil Général du Finistère

APPEL AUX FINISTÉRIENS

Versez votre or !

Souscrivez à l'Emprunt !

La Banque de France (encore privée puisque nationalisée en 1945) pouvait faire des avances à l'Etat, et faire fonctionner la planche à billets, augmenter ainsi la masse monétaire en circulation, et alimenter une inflation de guerre, faisant multiplier les prix par 4 durant le conflit. Les créances sur l'Etat détenues par la Banque de France vont passer de 6% de ses actifs en 1913 à 62% en 1918.

L'or et l'argent disparaitront de la circulation, au profit de la monnaie papier. Et comme la

valeur du Franc va être divisée par 5 en 10 ans, le patriotisme ne va pas se voir récompenser. De nombreux français qui se sont séparés de leur Or, vont se retrouver ruinés !

L'Etat fit aussi appel à des puissances étrangères pour se financer. La somme des crédits en provenance des USA et de la Grande Bretagne atteindra 32 Milliards de Francs en 1918 ! La France va se retrouver en mauvaise situation financière quand les créanciers vont lui demander le remboursement des dettes, alors même que le Franc s'était dévalué par rapport au Dollar. C'est alors que se développa le slogan « l'Allemagne paiera ». Le traité de Versailles la contraignait en effet à verser aux vainqueurs 132 Milliards de Marks (soit l'équivalent de 2 fois et demi le revenu national), ce qu'elle était dans l'incapacité de faire. L'occupation de la Rhur en 1923, fut sans effet, et la France dût dévaluer sa monnaie, la valeur or du Franc étant divisé par 5 en 1928.

Sources : archives départementales 29 et journal « le monde » du 11/04/2014.